



Information : (514) **376-1620**, poste **419**



**Collège de
Rosemont**

www.crosemont.qc.ca

6400, 16^e Avenue, Montréal (Québec) H1X 2S9

Programme de formation

Type de sanction

Attestation d'études collégiales permettant de cumuler 11 unités 1/3.

Buts généraux du programme

Ce programme de formation vise à permettre à l'étudiante et à l'étudiant de développer les compétences nécessaires pour exercer une fonction en lien avec la gestion de la santé, de la sécurité et de la prévention en milieu de travail.

Compétences visées

Au terme de ce programme, l'étudiante ou l'étudiant sera capable de :

- Utiliser et appliquer la réglementation relative à la santé et à la sécurité.
- Participer à l'établissement de systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail.
- Évaluer les risques associés à la présence de contaminants chimiques dans les milieux de travail.
- Analyser les risques associés aux maladies professionnelles dans les milieux de travail.
- Effectuer des analyses de tâches et de postes de travail.
- Effectuer des activités de communication et de promotion en santé et en sécurité ainsi qu'en prévention.
- Élaborer et mettre en œuvre un programme de prévention des accidents de travail.
- Élaborer et mettre en œuvre un programme de prévention des maladies du travail.

Durée du programme

390 heures

Session 1 : 195 heures

Session 2 : 195 heures

Conditions d'admission

Est admissible à un programme conduisant à une attestation d'études collégiales la personne qui possède une formation jugée suffisante par le Collège et qui satisfait à l'une des conditions suivantes :

- elle a interrompu ses études pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire;
- elle est visée par une entente conclue entre le Collège et un employeur ou par un programme gouvernemental;
- elle a complété au moins une année d'études postsecondaires échelonnée sur une période d'un an ou plus.

OU

Est admissible à un programme conduisant à une attestation d'études collégiales désigné par le ministre la personne titulaire du diplôme d'études secondaires ou du diplôme d'études professionnelles, dans la mesure où l'une des conditions suivantes est satisfaite :

- le programme permet d'acquérir une formation technique dans un domaine pour lequel il n'existe aucun programme conduisant au diplôme d'études collégiales;
- le programme est visé par une entente conclue, en matière de formation, par le ministre de l'Éducation avec un ministère ou un organisme du gouvernement du Québec.

Est également admissible à un programme conduisant à une attestation d'études collégiales désigné par le ministre, dans la mesure où le programme permet d'acquérir une formation technique définie en prolongement de la formation professionnelle offerte à l'ordre d'enseignement secondaire, la personne titulaire du diplôme d'études professionnelles.

Préalables requis

- Détenir un diplôme d'études collégiales, ou une formation de niveau universitaire ou l'équivalent.
- Occuper actuellement ou avoir occupé un emploi dans le domaine de la santé et de la sécurité en prévention ou en environnement ou devoir assumer très bientôt certaines responsabilités en santé et en sécurité ou en prévention dans son organisation
OU
avoir réussi le programme performance environnementale ou gestion environnementale et désirer développer des compétences complémentaires en santé, sécurité et en prévention.
- Une combinaison d'expérience et de formation jugées pertinentes peut compenser l'absence de DEC.

Perspectives professionnelles

Coordonnateur en santé et en sécurité

Coordonnateur de système OSHA 18 000

Conseiller en environnement et en prévention

Technologue en prévention et en environnement

Technicien en santé et en sécurité

Technicien en prévention

Responsable des mesures d'urgence

Responsable des programmes de formation et de sensibilisation

Gestionnaire des matières dangereuses et du SIMDUT

Description des cours

Session 1

265-014-RO 60 heures

Droit et tribunaux administratifs

Compétence : Utiliser et appliquer la réglementation relative à la santé et à la sécurité.

Description : Ce cours initie l'étudiante et l'étudiant aux aspects légaux de la santé, de la sécurité et de la prévention en mettant un accent particulier sur le fonctionnement des tribunaux administratifs en santé et en sécurité au travail.

265-023-RO 45 heures

Gestion intégrée de la santé et de la sécurité au travail

Compétence : Participer à l'établissement de systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail.

Description : Ce cours vise à doter l'étudiante et l'étudiant d'approches et de techniques reconnues lui permettant de collaborer à la conception et l'implantation d'un système de gestion de la santé et de la sécurité en milieu de travail.

265-033-RO 45 heures

Introduction à la toxicologie industrielle

Compétence : Évaluer les risques associés à la présence de contaminants chimiques dans les milieux de travail.

Description : Ce cours introduit les concepts généraux de la toxicologie humaine. Il vise à rendre l'étudiante ou l'étudiant apte à utiliser de façon cohérente les profils toxicologiques des produits chimiques présents dans les milieux de travail.

265-043-RO 45 heures

Introduction aux maladies du travail

P.A.* : 265-033-RO

Compétence : Analyser les risques associés aux maladies professionnelles dans les milieux de travail.

Description : Ce cours initie l'étudiante et l'étudiant aux aspects professionnels des maladies issues du milieu de travail. Il permet une meilleure compréhension des principales maladies causées par les facteurs chimiques, physiques, biologiques ou psychosociaux. Il aborde également brièvement les moyens de prévention de la maladie professionnelle.

Session 2

265-054-RO 60 heures

Physiologie du travail et ergonomie

Compétence : Effectuer des analyses de tâches et de postes de travail.

Description : Ce cours vise à rendre l'étudiante ou l'étudiant apte à analyser et à évaluer les postes de travail ainsi que les risques de maladies professionnelles associés aux tâches spécifiques des salariés dans les milieux de travail.

265-063-RO 45 heures

Perception et communication du risque

P.A. : 265-014-RO

Compétence : Effectuer des activités de communication et de promotion en santé et en sécurité ainsi qu'en prévention.

Description : Ce cours développe la compétence à cibler les objectifs de communication, à déterminer les publics cibles, à choisir les stratégies propices à l'atteinte des objectifs visés auprès des différents publics cibles, à créer les activités et les outils adéquats et, enfin, à évaluer l'impact de ces stratégies.

265-073-RO 45 heures

Sécurité du travail

P.A. : 265-023-RO

Compétence : Élaborer et mettre en œuvre un programme de prévention des accidents de travail.

Description : Ce cours vise à rendre l'étudiante ou l'étudiant apte à analyser, à évaluer les risques et à mettre en place un programme de prévention d'accidents dans les milieux de travail et les chantiers de construction.

265-083-RO 45 heures

Hygiène du travail

P.A. : 265-043-RO

Compétence : Élaborer et mettre en œuvre un programme de prévention des maladies du travail.

Description : Ce cours vise à rendre l'étudiante ou l'étudiant apte à analyser et à évaluer les risques biologiques inhérents à la santé dans les milieux de travail et à établir des programmes de prévention des maladies du travail.

* Préalable absolu